

L'actualité du droit douanier

Objectifs

- Réviser les fondamentaux du droit douanier
- Actualiser ses connaissances douanières
- Synthétiser la répartition des missions fiscales entre la DGDDI et la DGFIP

Participants / Prérequis

Expert-comptable, commissaire aux comptes, fiscaliste, responsable des procédures douanières, etc...
Aucun prérequis.

THEMES TRAITES	
<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de l'administration des douanes • Les règles de territorialités • Les spécificités de l'Outre-mer <p>Les fondamentaux du droit douanier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination de la valeur, de l'origine et de l'espèce tarifaire d'une marchandise, • Les mesures de simplification : le dédouanement centralisé, le dédouanement à domicile. <p>Le transfert de compétences DGDDI / DGFIP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nouvelle répartition des missions entre la DGDDI et la DGFIP • La fiscalité énergétique (ex. TICFE, TIUCN et TICPE) • La gestion de la période de transition. <p>Le nouveau code des impositions sur les biens et les services :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs et contenu • Focus sur les accises énergétiques • La nouvelle répartition des missions entre les administrations financières • La gestion de la période de transition 	<p>L'autoliquidation de la TVA d'importation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conditions d'éligibilité, • Fonctionnement, • Avantages et inconvénients. <p>La déclaration d'échange de biens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et remplir une déclaration d'échanges de biens, • Ses enjeux et les sanctions encourues, • La réforme de 2022. <p>Les règles de prescription :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement de la prescription des infractions douanières • Réforme des délais de prescription • Les principales étapes d'un contrôle douanier <p>Le Brexit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalité de mise en œuvre • Conséquences douanières • Les difficultés <p>L'actualité brûlante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La loi de finances 2022 • La taxe carbone aux frontières • Les réformes à venir

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Intervenant : Avocat spécialisé en droit douanier, en fiscalité énergétique et environnementale. Avant de devenir avocat, Il a développé cette expertise très spécifique au sein du Ministère de l'économie et des finances, où il était en charge de la préparation des lois de finances, de la rédaction des textes réglementaires et de la doctrine sur les matières suivantes : les taxes énergétiques, la TGAP, les taxes sur l'électricité, les régimes fiscaux suspensifs, la TVA intracommunautaire et les procédures de dédouanement.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02
Aucun délai n'est requis.

Durée : 1 jour, soit 07 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT : 690 € par participant en Inter-entreprises. Nous consulter pour les tarifs en Intra-entreprise.

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en novembre 2021.